SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Isatis - Association

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007
Isatis - Association
20, rue Pasteur - 94278 Le Kremlin Bicêtre Cedex
Ce rapport contient 17 pages
Référence: BPAU/EBLO

Saiustro Reydel cabinet français membre de KPMG International, une coopérative de droit suisse.

Société anonyme d'expertise comptable - commissariat aux comptes.
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Paris et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social :
Saiustro Reydel
Immeuble le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 3 824 000 €
Code APE 741 C
652044371 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 85 65 20 44 371

SALUSTRO REYDEL
1, cours Valmy
92923 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Isatis - Association

Siège social : 20, rue Pasteur - 94278 Le Kremlin Bicêtre Cedex

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- **le contrôle des comptes annuels de l'Association ISATIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;**
- **la justification de nos appréciations ;**
- **les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. II nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux nonnes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 28 avril 2008

Salustro Reydel
Membre de KPMG International

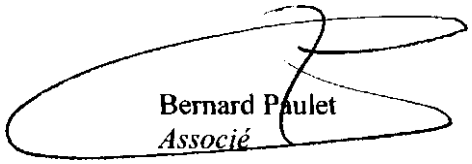

BILAN CONSOLIDE
EXERCICE 2007

MONNAIE : EUROS

ACTIF	MONTANT BRUT 2007	AMORT. ET PROV. 2007	MONTANT NET 2007	MONTANT NET 2006	PASSIF	MONTANT BRUT 2007	PROV. ET UTILISAT" 2007	MONTANT NET 2007	MONTANT NET 2006
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	454 709,87	328 613,27	126 096,60	168 654,13	FONDS ASSOCIATIFS	1 536 037,39	256 430,77	1 279 606,62	1 544 337,53
Frais d'établissement	283 050,68	188 133,61	94 917,07	141 526,35	*Fonds propres*				
Logiciels	171 659,19	140 479,66	31 179,53	27 127,78	Fonds associatifs sans droit de reprise	413 244,65		413 244,65	413 244,65
Droit au bail					Excédents affectés à l'investissement	35 960,17		35 960,17	
Autres immobilisations incorporelles					Réserve de compensation	390 895,30		390 895,30	176 550,53
					Autres réserves				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 471 443,45	3 168 526,50	3 302 916,95	2 577 747,18	Report à nouveau	-197 434,35		-197 434,35	-643 386,37
Installations spécifiques	21 524,73	8 922,83	12 601,90	7 462,74	Résultat de l'exercice	-1 104 414,85		-1 104 414,85	-199 545,00
Installations et agencements	2 598 900,95	1 098 641,43	1 500 259,52	1 356 459,66	*Autres fonds associatifs*				
Matériel et outillage	255 408,26	121 919,94	133 488,32	68 462,83	Fonds associatifs avec droit de reprise	1 733 453,81		1 733 453,81	913 133,81
Matériel médical	475 579,12	184 826,37	290 752,75	78 328,00	Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-359 222,32		-359 222,32	
Matériel de cuisine	738 741,40	337 173,81	401 567,59	402 764,18	Résultat sous contrôle des tiers financeurs	-899 340,67		-899 340,67	-362 761,03
Matériel de bureau	498 849,38	348 193,19	150 656,19	140 573,71	Dépenses non opposables aux tiers financeurs				
Mobilier	1 405 884,61	832 121,84	573 762,77	398 168,30	Subventions d'investissements	1 104 682,86	256 430,77	848 252,09	828 888,15
Autres immobilisations corporelles	335 401,63	146 272,70	189 128,93	94 507,76	Réserve de trésorerie	65 692,88		65 692,88	65 692,88
Matériel de transport	141 153,37	90 454,39	50 698,98	31 020,00	Provisions réglementées	352 519,91		352 519,91	352 519,91
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	81 584,34		81 584,34	93 378,60	COMPTES DE LIAISON				
Dépôts et cautionnements	81 584,34		81 584,34	93 378,60					
					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 299 865,68	600 882,59	698 983,09	748 167,04
COMPTES DE LIAISON					Provisions pour grosses réparations	687 806,17	600 882,59	86 923,58	114611,14
					Provisions pour charges d'exploitation	530 712,29		530 712,29	504 262,44
CREANCES	6 471 641,31	218 188,19	6 253 453,12	S 145 404,09	Provisions pour litiges	34 000,00		34 000,00	81 946,24
Usagers et comptes rattachés	4 289 989,33	187 434,60	4 102 554,73	4 321 220,47	Provisions pour risques	47 347,22		47 347,22	47 347,22
Autres créances	2 019 287,76	30 753,59	1 988 534,17	811 810,82					
Acomptes et avances versés / commandes	162 364,22		162 364,22	12 372,80	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	704 628,33		704 628,33	684 574,64
DISPONIBILITES	3 809 294,45		3 809 294,45	3 831 317,87	DETTES	11 017 104,86		11 017 104,86	8 959 789,41
Banque gestion contrôlée	3 703 568,46		3 703 568,46	3 639 731,37	Emprunts	639 356,12		639 356,12	680 805,09
Banque régie d'avance				4 022,67	Concours bancaires	2 506 684,02		2 506 684,02	1 256 038,19
Banque avances résidents	101 747,04		101 747,04	181 247,40	Avances et acomptes reçus	1 201,00		1 201,00	4 706,15
Caisse	3 528,84		3 528,84	5 754,87	Fournisseurs et comptes rattachés	1 399 262,89		1 399 262,89	1 210 169,11
Caisse avance aux résidents	450,11		450,11	561,56	Dettes sociales	2 554 492,46		2 554 492,46	2 410 131,63
					Dettes fiscales	2 674 392,34		2 674 392,34	1 159 972,79
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	126 977,44		126 977,44	130 737,63	Autres dettes	1 241 716,03		1 241 716,03	2 237 966,45
					PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				10 370,88
TOTAL GENERAL	17 415 650,86	3 715 327,96	13 700 322,90	11 947 239,50	TOTAL GENERAL	14 557 636,26	857 313,36	13 700 322,90	11 947 239,50

Conseil d'Administration ISATIS
24/04/2008

IASSOCIATION ISATIS-

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE
EXERCICE 2007

MONNAIE : EURO

CPT	INTITULE	CHARGES 2007	CHARGES 2006	CPT	INTITULE	PRODUITS 2007	PRODUITS 2006
60	ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES	1 942 605,46	1 835 067,19	70	PRODUITS D'EXPLOITATION	27 887 844,10	25 880 769,45
					Forfait global de soins	7 746 510,48	6 799 798,21
61	SERVICES EXTERIEURS	3 711 749,70	3 610 631,10		Prix de journée dépendance	3 463 953,12	3 092 126,35
	Sous-traitance générale	71 923,51	76 202,74		Prix de journée hébergement	16 143 238,09	15 462 873,86
	Redevances de crédit bail	24 653,06	24 239,56		Prestations annexes	189 646,73	198 182,16
	Locations immobilières	2 635 022,42	2 577 173,12		Loyers de béguinage	74 568,43	77 602,71
	Locations mobilières	46 684,30	36 514,94		Prestations délivrées au personnel	32 025,42	36 879,37
	Charges locatives	67 860,41	44 792,86		Prestations bureau d'études	222 700,31	194 627,29
	Entretien maintenance	644 432,41	663 138,91		Autres prestations	15 201,52	18 679,50
	Primes d'assurances	165 144,60	132 931,71				
	Etudes et recherches	2 043,94	677,54		REPRISES DE PROVISIONS	120 494,87	
	Documentations et cotisations	53 985,05	54 959.72				
					TRANSFERTS DE CHARGES	493 506,74	
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 939 549,13	5 219 423,75				
	Personnel extérieur	495 483,29	298 842,76		SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	213 505,39	
	Honoraires	173 291,89	147 248,79		Subvention CNASEA	167 919,30	
	Informations et publications	9 428,39	7 329,16		Subvention	45 586,09	
	Transports	6 438,86	7 686,09				
	Déplacements, missions et réceptions	81 410,29	65 362,50		PRODUITS DE GESTION COURANTE	138 186,45	
	Frais de poste et télécommunications	137 030,69	125 982.80				
	Services bancaires	6 466,23	7 230,47		PRODUITS FINANCIERS	48 254,70	
	Restauration et blanchisserie	4 826 774,89	4 518 431,60				
	Autres prestations diverses	203 224,60	41 309,58		PRODUITS EXCEPTIONNELS	152 103,91	
	IMPOTS ET TAXES	1 362 035,04	1 186101,19				
	CHARGES DE PERSONNEL	16 185 094,42	14 395 884,23				
	Salaires	11 331 846,43	10 052 145,08				
	Charges sociales	4 442 709,62	4 003 941,50				
	Autres charges	410 538,37	339 797,65				
	DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	776 262,86	782 699,22				
	Amortissements sur immobilisations	638 492,64	579 925,85				
	DAP pour risques et charges	60 252,63	171 810,55				
	DAP pour créances douteuses	77 517,59	30 962,82				
	AUTRES CHARGES DE GESTION	110 372,79	75 576,70				
	Forfait journalier	73 323,85	63 998,74				
	Autres	37 048,94	11 577,96				
	CHARGES FINANCIERES	5 290,66	8 973,30				
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	124 225,95	37 524,87				
	PROVISION POUR IS	1 125,00	4 208,00				
	TOTAL DES CHARGES	30158311,0	27156 089,55		TOTAL DES PRODUITS		26 956 544,65
					T 1		
	EXCEDENT				DEFICIT		
	TOTAL GENERAL		27 1 56 089,55		TOTAL GENERAL	30 156 311,01	27 156089,55

Conseil d'Administration ISATIS
24/04/2008

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS 2007
ASSOCIATION ISATIS

Isatis est une Association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Elle a pour objet : **d'assurer la gestion**
- d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes,
- d'un service de soins infirmiers à domicile et d'une petite unité de vie,
- d'un accueil de jour pour personnes atteintes de maladie d'Alzheimer,

et de faciliter la réalisation de bilans de santé dans les centres de prévention des Caisses de retraite complémentaires et d'évaluations à domicile,

ainsi **que de mener des études sur le volet gérontologique des domaines suivants :**
- l'élaboration concertée de schémas gérontologiques
- l'étude, le conseil et l'assistance au montage d'opérations
- la restructuration, la création ou l'adaptation de logements
- la mise en place de réponses coordonnées au domicile
- la formation du personnel.

Dans ce cadre, l'Association Isatis gère quatorze établissements dont :

Département	Site	Ouverture ou Prise en gestion	Capacité d'accueil (nombre de lits)
75	La Pirandelle(13ème)	1992	85 lits
78	La Résidence à Vernouillet	1993	69 lits
91	La Citadine à Massy	1995	77 lits
94	La Résidence Simone Veil	1997	56 lits
94	La Maison de la Bièvre à Cachan	1997	63 lits
92	La Maison **des** Poètes à Malakoff	2000	72 lits
92	Sainte Marthe à Bois-Colombes	2001	73 lits
37	La Source à Tours	2002	75 lits
75	Service de Soins Infirmiers à Domicile (13ème)	2005	116 places
75	Appartement d'Accueil Weil (13ème)	2005	13 lits
77	La Forestière à Arbonne la Forêt	2006	62 lits
75	Mémoire plus (15ème)	2006	20 places
18	**Les** Fioretti à Bourges	2006	63 lits (79 lits fin 2009)
93	La Maison **des** Lumières	2007	84 lits

L'établissement La Maison des Lumières a été ouvert fin 2007. Il comporte 84 places qui permettent d'accueillir des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Par ailleurs, la directrice d'une petite unité de vie était salariée d'Isatis, détachée dans l'établissement situé à Romorantin géré par la Congrégation des Sœurs Franciscaines. Cette mise à disposition a pris fin début 2007.

Ces établissements fonctionnent selon la réglementation relative aux établissements sociaux et médico-sociaux régis par la loi du 2 janvier 2002 conformément au décret budgétaire et comptable du 22 octobre 2003.

Par ailleurs, l'Association Isatis inclut notamment dans son champ d'activités la participation aux bilans médico-psychologiques et aux évaluations à domicile pour les centres de prévention Pirandello et Saint Augustin à Paris, ainsi qu'un département Etudes, Conseils et Formations.

I - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2007 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les comptes annuels consolidés de l'Association intègrent une modification de périmètre cette année.

Les principes comptables fondamentaux suivants ont été respectés :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement, il a été décidé de retenir la notion extensive des frais d'établissement. Le poste « Frais de premier établissement » comprend l'ensemble des dépenses antérieures à l'ouverture. Ils sont amortis à partir du 1er janvier et disparaissent de l'actif lorsqu'ils sont complètement amortis.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée conforme aux usages pour l'activité propre soit en principe :

- trois ans pour les logiciels informatiques ;
- cinq ans pour le matériel et le mobilier en général ;
- dix ans pour les agencements, aménagements, installations et les véhicules.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et de l'instruction relative à l'adaptation de l'instruction comptable applicable aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Il a également été tenu compte des obligations imposées par les autorités de contrôle dans le cadre de la fixation des tarifs des prestations.

II - NOTES SUR LE DETAIL DU BILAN (en Euros)

|A L'ACTIF DU BILANI

1 - LES IMMOBILISATIONS

Ce poste est en forte augmentation en raison du changement de périmètre en 2007. Ceci est principalement lié à l'ouverture de la Maison des Lumières en fin d'année.

DETAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en €)

	31/12/06	2007	2007	31/12/07
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Pirandelle	18 188,41	2 125,00		20 313,41
Vernouillet	5 328,52		239,00	5 089,52
Massy				
Maisons-Alfort	1 881,73	1 400,00	1 881,73	1 400,00
Cachan	11 050,28			11 050,28
Malakoff	8 078,08			8 078,08
Bois-Colombes	154 606,88	1 825,00		156 431,88
Tours	4 724,20			4 724,20
SSIAD	8 028,76			8 028,76
Apt Weil	1 319,57			1 319,57
Arbonne	9 662,27	1 770,08		11 432,35
Mémoire Plus	97 919,52			97 919,52
Bourges	3 923,48			3 923,48
Saint Denis		53 250,15		53 250,15
Siège	71 234,39	514,28		71 748,67
TOTAL	**395 946,09**	**60 884,51**	**2 120,73**	**454 709,87**

Les immobilisations incorporelles de Bois Colombes, du centre Mémoire Plus et de l'établissement de Saint Denis incluent les frais de premier établissement pour respectivement 149 422,46 €, 96 053,76 € et 37 574,46 €.

DETAIL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en €)

	31/12/06	2007	2007	31/12/07
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Pirandelle	1 397 126,20	59 836,43		1 456 962,63
Vernouillet	415 529,80	76 937,32	139 838,21	352 628,91
Massy	354 304,72	82 054,24		436 358,96
Maisons-Alfort	215 247,37	75 177,85	18 715,20	271 710,02
Cachan	334 341,80	54 219,39	3 309,36	385 251,83
Malakoff	442 318,02	42 782,33	418,60	484 681,75
Bois-Colombes	559199,71	15 389,69	767,83	573 821,57
Tours	905 699,14	29 924,83		935 623,97
SSIAD	43 181,90	29 652,48	12 600,96	60 233,42
Apt Weil	37 435,66	4 097,44	485,14	41 047,96
Arbonne	124 256,17	39 307,96	4 966,16	158 597,97
Mémoire Plus	369 748,94	1 094,29		370 843,23
Bourges	25 113,88	20 862,83		45 976,71
Saint Denis		809 790,61		809 790,61
Siège	77 956,79	9 957,12		87 913,91
TOTAL	**5 301460,10**	**1 351 084,81**	**181 101,46**	**6 471 443,45**

Les diminutions sont constituées de mise au rebut de matériels complètement amortis sauf à Vernouillet et au SSIAD. A Vernouillet, ce sont les conséquences d'un début d'incendie survenu fin 2006 et au SSIAD, les rebuts résultent du déménagement de locaux.

DETAIL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (en €)

	31/12/06	2007	2007	31/12/07
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Pirandelle	2 044,03			2 044,03
Vernouillet	8 067,57		2 033,20	6 034,37
Massy	1 687,84			1 687,84
Maisons-Alfort	495,49	176,68		672,17
Cachan	609,80			609,80
Malakoff				
Bois-Colombes				
Tours				
SSIAD	21 195,92		12 195,92	9 000,00
Apt Weil				
Arbonne	30 600,00	2 158,30		32 758,30
Mémoire Plus	20 687,24	99,88		20 787,12
Bourges	225,00			225,00
Saint Denis				
Siège	7 765,71			7 765,71
TOTAL	**93 378,60**	**2 434,86**	**14 229,12**	**81 584,34**

Pour le SSIAD, la caution des anciens locaux a été récupérée.

2 - LES AMORTISSEMENTS

DETAIL DES AMORTISSEMENTS SUR LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (en €)

	31/12/06	2007	2007	31/12/07
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Pirandelle	17 198,24	1 071,11		18 269,35
Vernouillet	4 106,65	431,25	239,00	4 298,90
Massy				
Maisons-Alfort	1 881,73	116,67	1 881,73	116,67
Cachan	9 500,68	525,00		10 025,68
Malakoff	7 994,09	84,01		8 078,10
Bois-Colombes	82 400,11	51 417,44		133 817,55
Tours	2 663,10	526,24		3 189,34
SSIAD	5 308,62	2 624,22		7 932,84
Apt Weil	842,13	439,86		1 281,99
Arbonne	2 715,97	3 821,22		6 537,19
Mémoire Plus	25 575,32	32 639,84		58 215,16
Bourges	1 612,88	1 877,02		3 489,90
Saint Denis		3 957,22		3 957,22
Siège	65 492,44	3 910,94		69 403,38
TOTAL	**227 291,96**	**103 442,04**	**2 120,73**	**328 613,27**

Les amortissements sur les immobilisations incorporelles de Bois Colombes et du centre Mémoire Plus incluent les amortissements des frais de premier établissement pour respectivement 49 807,49 € et 32 017,92 €.

DETAIL DES AMORTISSEMENTS SUR LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (en €)

	31/12/06	2007	2007	31/12/07
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Pirandelle	982 836,19	74 857,48		1 057 693,67
Vernouillet	225 118,82	33 523,29	70 763,39	187 878,72
Massy	149 353,18	52 355,87		201 709,05
Maisons-Alfort	118 307,61	23 794,90	15 515,77	126 586,74
Cachan	208 456,62	30 630,16	3 309,36	235 777,42
Malakoff	261 451,77	38 498,72	210,85	299 739,64
Bois-Colombes	98 345,46	67 943,45	159,98	166 128,93
Tours	514 664,89	68 639,97		583 304,86
SSIAD	19 206,44	23 661,18	8 104,84	34 762,78
Apt Weil	14 109,29	8 350,52		22 459,81
Arbonne	44 893,75	28 396,88	3 501,81	69 788,82
Mémoire Plus	32 331,71	42 461,32		74 793,03
Bourges	7 987,13	10 700,44		18 687,57
Saint Denis		31 554,75		31 554,75
Siège	46 650,06	11 010,65		57 660,71
TOTAL	**2 723 712,92**	**546 379,58**	**101 566,00**	**3 168 526,50**

L'amortissement des équipements mobiliers et matériels intègre l'amortissement des installations de rafraîchissement d'air.

3 - LES CREANCES

	MONTANT BRUT (en €)
Clients et comptes rattachés	4 289 989,33
dont résidents	978 033,63
dont départements	3 127 990,97
dont clients bureau d'études	183 964,73
Autres créances	2 019 287,76
Avances et acomptes versés	162 364,22

Les sommes appelées sur les départements sont à terme échu contrairement aux sommes payées par les résidents qui sont à échoir.

Les autres créances se ventilent, comme suit :

	MONTANT (en €)
Comptes soins	110 947,35
Avances et acomptes personnel	3 516,43
Personnel trop perçu	4 172,77
Oppositions sur salaires	2 848,06
Formation produits à recevoir	106 035,70
Etat produits à recevoir	542 877,34
Départements produits à recevoir	81 957,23
Organismes sociaux	12 917,71
Débiteurs divers	1 154 015,17
TOTAL	2 **019** 287,76

4 - LES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	MONTANT (en €)
Fournitures	669,78
Assurance	51 224,04
Maintenance	35 726,15
Abonnements	4 357,60
Honoraires	6 998,98
Loyer	28 000,89
TOTAL	**126 977**,44

|AU PASSIF DU BILAN!

5 - LES FONDS ASSOCIATIFS

DETAIL DES FONDS ASSOCIATIFS (en €)

	31/12/06	2007	2007	2007	31/12/07
	Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	Résultats	Augmentations	Diminutions	Valeur nette à la clôture de l'exercice
Pirandelle	593 181,36	62 491,82		9 310,00	646 363,18
Vernouillet	-179 276,28	-226 629,33		2 698,05	-408 603,66
Massy	-428 514,71	-497 656,53		12 640,97	-938 812,21
Maisons-Alfort	156 936,65	-66 845,15		6 279,01	83 812,49
Cachan	351 290,99	50 990,61	18 314,40	11 231,26	409 364,74
Malakoff	283 009,98	212 500,12		2 740,00	492 770,10
Bois-Colombes	-571 601,26	27 934,55		907,80	-544 574,51
Tours	836 599,95	1 300,23		500,00	837 400,18
SSIAD	-3 852,38	-247 446,03			-251 298,41
Apt Weil	-15 106,92	-14 289,57			-29 396,49
Arbonne	-36 897,25	-112 698,36			-149 595,61
Mémoire plus	325 425,16	6 207,27		50 864,09	280 768,34
Bourges	41 417,28	-141 192,16		340,35	-100 115,23
Saint Denis		-161 423,78	921 285,00	2 403,93	757 457,29
Siège	191 724,96	2 341,46			194 066,42
TOTAL	**1 544 337,53**	**-1 104 414,85**	**939 599,40**	**99 915,46**	**1 279 606,62**

L'évolution des fonds propres de l'Association s'explique principalement par des augmentations :

l'obtention d'une subvention pour financer un véhicule à Cachan pour 18 314,40 €

des fonds associatifs avec droit de reprise pour 820 320,00 € pour l'établissement de Saint Denis ainsi qu'une subvention du département de 100 965,00 amortissable. Ces subventions sont notifiées et pour la plupart la convention est signée.

Et des diminutions qui sont des quotes-parts rapportées au résultat afférentes aux subventions d'équipement reçues pour financer :

les installations de rafraîchissement pour 40 296,67 €
des lits médicalisés sur Vernouillet pour 2 698,05 €
des équipements pour la cuisine à Massy pour 1 821,28 €
le véhicule à Cachan pour 1 831,44 €
les installations du centre d'accueil de jour Mémoire Plus pour 50 864,09 €
les équipements mobiliers à Saint Denis pour 2 403,93 €.

6- LES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement perçues antérieurement à 2004 pour un montant de 120 185,50 € sont :

La Résidence : deux subventions d'équipement, elles totalisent un montant de 28 716,08 € qui correspondent à 19 818,37 € accordé par la CDC et 8 897,71 € provenant du Département des Yvelines.
La Résidence Simone Veil : une subvention non amortissable de 45 734,71 €
La Maison de la Bièvre : une subvention non amortissable de 45 734,71 €

Les subventions d'investissement notifiées ou reçues en 2004 pour un montant total de 379 915,32 € concernent les installations de rafraîchissement et se répartissent comme suit :

- La Pirandelle : 93 100,00 € dont 43 100,00 € accordé par la région et 50 000,00 € par les caisses de retraite propriétaires
  La Citadine : 108 196,94 € dont 41 600,00 € accordé par la région, 15 000,00 € par le département et 51 596,94 € financé par le propriétaire
- La Résidence Simone Veil : 46 220,14 € dont 26 819,14 € accordé par la région et 19 401,00 € par le département
- La Maison de la Bièvre : 93 998,24 € dont 34 600,00 € accordé par la région, 24 000,00 € par le département et 35 398,24 € par le propriétaire
  La Maison des Poètes : 27 400,00 € accordé en totalité par le département
  La Source : 11 000,00 € accordé par le département.

Des subventions complémentaires ont également été enregistrées sur 2006 pour un montant de 485 302,63 € :

La Citadine à Massy : une subvention de 9 106,40 € accordée par le propriétaire pour renouveler l'équipement de cuisine

La Résidence Simone Veil : une subvention complémentaire de l'OPHLM pour financer l'installation de rafraîchissement faite en 2004 d'un montant de 16 570,00 €

Sainte Marthe : une subvention du Conseil Général de 9 078,00 € pour financer la climatisation du rez de chaussée

Les Fioretti : une subvention pour aider à la modernisation de l'établissement pour 2 248,48 €

Mémoire Plus : des subventions d'équipement de la région Ile de France, du département de Paris et des caisses de retraite pour 448 299,75 €.

Le détail des nouvelles subventions d'investissement notifiées sur l'année 2007 pour un montant de 119 279,40 € est le suivant :

La Maison de la Bièvre : une subvention du Conseil Régional d'Ile de France pour financer l'acquisition d'un véhicule pour un montant de 18 314,40 €.

La Maison des Lumières à Saint Denis : une subvention du département de Seine Saint Denis a été accordée à hauteur de 100 965,00 € pour financer des équipements mobiliers.

Le total des subventions d'équipement avant amortissement fin 2007 se porte à **1** 104 682,86 €.

7 - LES PROVISIONS REGLEMENTEES

	MONTANT (en €)
Provisions réglementées	352 519,91

Les provisions réglementées, enregistrées conformément au budget accepté par les autorités de contrôle s'élèvent à 352 519,91 € dont 256 324,58 € pour la Pirandelle, et 96 195,33 € pour Cachan. Il s'agit de provisions accordées par le financeur dans les cadres budgétaires des premiers exercices de fonctionnement des établissements concernés.

8 - LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	MONTANT (en €)
Provisions grosses réparations	86 923,58
Provisions pour charges d'exploitation	530 712,29
Provisions pour litiges	34 000,00
Provisions pour risques	47 347,22
TOTAL	**698 983,09**

La provision pour grosses réparations concerne uniquement la Pirandelle et est conforme à celle acceptée par l'autorité de contrôle.
Les provisions pour charges d'exploitation concernent la Pirandelle pour 190 278,58 €, Massy pour 109 334,52 €, Cachan pour 123 080,59 €, Tours pour 21 767,23 € et le Siège pour 36 500,00 €. La reprise des deux activités SSIAD et appartement Weil a permis de transférer des provisions pour retraite déjà comptabilisées pour 12 540,02 et 15951,35 €. Il en est de même pour la reprise de l'établissement d'Arbonne pour 21 260,00 €. Ces provisions sont constituées pour faire face à des charges d'exploitation clairement identifiées.

La provision pour litige concerne l'établissement de Vernouillet pour 34 000,00 € . Elle est constituée pour faire face à d'éventuelles indemnités à verser à un ancien salarié.

Les provisions pour risques concernent uniquement le siège pour 47 347,22 € et couvrent partiellement un risque lié à la rupture de la convention par l'association Cabrini pour l'établissement de Noisy à hauteur de 29 735,59 € ainsi que le risque de non recouvrement du solde du traité d'apport de l'Association de Gérontologie du 13ème arrondissement en cours de liquidation judiciaire pour 17 611,63 €.

9 - LES DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le montant de ce poste s'élève à 704 628,33 €. Tous les établissements sont concernés sauf le SSIAD, Bourges (du fait de son habilitation à l'aide sociale récente) et le siège.
Ces sommes correspondent à l'équivalent d'un mois d'hébergement pour les résidents à titre payant uniquement. Elles sont versées lors de l'entrée de la personne en établissement et sont restituées à la sortie selon les modalités prévues au contrat de séjour.

10-LES DETTES

Dettes Fournisseurs (en €)	1 399 262,89
Dettes Sociales (en €)	2 554 492,46
Dettes Fiscales (en €)	2 674 392,34
Autres Dettes (en €)	1 241 716,03

Les dettes fiscales et sociales se ventilent, comme suit :

	MONTANT (en €)
Comité d'entreprise	45 710,21
Rémunérations dues	102,75
Oppositions sur salaires	1 039,32
Note de frais à payer	2 791,41
Organismes sociaux	1 327 724,45
Indemnités journalières	7 588,53
Provisions congés payés	1 166 159,79
Taxe sur les salaires	61 539,66
Taxe d'habitation	205 631,64
IS et TVA	37 179,09
Taxes à payer	34 544,29
Quote-part retraites et aides logement à reverser aux départements	2 338 873,66
TOTAL	**5 228 884,80**

Les autres dettes se ventilent, comme suit :

	MONTANT (en €)
Retraites et aide logement à reverser aux Départements et résidents	991 310,83
Clients créditeurs	94 207,93
Créditeurs divers	139 995,15
Comptes soins	16 202,12
TOTAL	**1 241 716,03**

11 - LES ENGAGEMENTS POUR PROVISION RETRAITE

Conformément à la réglementation, le calcul relatif à l'indemnité de départ à la retraite a été effectué. Pour l'ensemble des salariés présents au 31/12/2007, le montant de cet engagement dans le cadre d'une mise à la retraite n'a pas été comptabilisé.

III - NOTES SUR LE DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT (en Euros)

13-LES PRODUITS

Les produits se répartissent comme suit :

	MONTANT **(en €)**	**%du total des produits**
PRODUITS D'EXPLOITATION	27 887 844,10	95,99 %
Dont Forfait global de soins	*7 746 510,48*	
Dont prix de journée dépendance	*3 463 953,12*	
Dont prix de journée hébergement	*16 143 238,09*	
Dont prestations du bureau d'études	*222 700,31*	
Dont autres produits	*311 442,10*	
REPRISES DE PROVISIONS	120 494,87	0,41 %
TRANSFERTS DE CHARGES	493 506,74	1,70%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	213 505,39	0,74 %
PRODUITS DE GESTION COURANTE	138 186,45	0,48 %
PRODUITS FINANCIERS	48 254,70	0,17%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	152 103,91	0,51 %
TOTAL **DES** PRODUITS	**29 053 896,16**	**100,00 %**

14-LES CHARGES

Les charges se répartissent comme suit :

	MONTANT (en €)	**%du total des charges**
ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES	1 942 605,46	6,44 %
SERVICES EXTERIEURS	3 711 749,70	12,31 %
Dont location immobilière	*2 635 022,42*	
Dont entretien et maintenance	*644 432,41*	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 939 549,13	19,69%
Dont personnel extérieur	*495 483,29*	
Dont restauration, hôtellerie et blanchisserie	*4 826 774,89*	
IMPOTS ET TAXES	1 362 035,04	4,52 %
CHARGES DE PERSONNEL	16 185 094,42	53,67 %
Dont salaires	*11331 846,43*	
Dont charges sociales	*4 853 247,99*	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	776 262,86	2,58 %
Dont amortissements sur immobilisations	638 492,64	
Dont provisions pour risques et charges	*60 252,63*	
Dont provisions pour créances douteuses	*77 517,59*	
AUTRES CHARGES DE GESTION	110 372,79	0,37 %
CHARGES FINANCIERES	5 290,66	0,02 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	125 350,95	0,40 %
TOTAL DES CHARGES	**30158 311,01**	**100,00 %**

Les quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun que les établissements versent au siège sont comptabilisés dans les produits et charges de gestion courantes et sont neutralisées lors de la consolidation pour un montant de 547 206,69 € (soit 1,88 % du total des produits de l'association).

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations versés aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 74 009,57 € en 2007.

15 - LA VENTILATION DU RESULTAT NET

	MONTANT (en €)
Pirandelle	62 491,82
Vernouillet	- 226 629,33
Massy	-497 656,53
Maisons-Alfort	-66 845,15
Cachan	50 990,61
Malakoff	212 500,12
Bois-Colombes	27 934,55
Tours	1 300,23
SSIAD	- 247 446,03
Apt Weil	-14 289,57
Arbonne	-112 698,36
Mémoire plus	6 207,27
Bourges	-141 192,16
Saint Denis	-161 423,78
Siège	2 341,46
TOTAL	**-1 104 414,85**